



L' ANGE GABRIEL,

JOURNAL POLITIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE, etc.

DECADI, 20 Nivôse, An VIII.

Tria sunt omnia, et ipsum ter in omnem partem se diffundit.
ARISTOT. l. 1. de Cælo.

Tentative des Anglais pour faire un débarquement dans la Zélande. — Organisation des levées en masse dans le Vorarlberg, l'Autriche antérieure, la Souabe et la Franconie. — Départ du cit. Duroc de Berlin. — Présent que lui a fait la reine pour le consul Bonaparte. — Situation de Rome. — Proclamation du consulat à l'armée de l'Ouest pour la reprise des hostilités. — Démenti au journal officiel sur une prétendue lettre de Francfort. — Concours de plusieurs prédicateurs pour le carême des théophilantropes. — Grand jugement du journal officiel. — Bruit sur la suppression du ministère de la police. — Sur la nouvelle division territoriale. — Charmante lettre écrite à l'abbé de la Clef. — Nouvelles diverses — Variétés.

Ce Journal qui paroît tous les jours, est du prix modique de 11 francs pour trois mois; de 21 francs pour six mois; et de 40 francs pour un an franc de port. On sera libre de ne souscrire que pour un mois, en payant 4 fr. On envoie les lettres et l'argent, affranchis, à l'adresse du directeur de l'Ange Gabriel, rue du Cimetière-St. André-des-Arcs, n°. 9, à Paris.

PRUSSE.

Berlin, 3 nivôse. Duroc est parti la semaine dernière. La reine lui a donné une écharpe et une cocarde nationale, faite de sa main, pour le consul Bonaparte. — L'ambassadeur de la république française, le général Beurnonville, est arrivé hier. — On nous écrit de Kœnisberg, en Prusse, que huit brigades d'artillerie ont été mobilisées ou mises sur le pied de guerre. — On continue toujours de mettre sur le pied de guerre l'artillerie; il est probable que cet ordre sera révoqué depuis la nouvelle que *les russes ne retournent point chez eux.*

Berlin dépérit à vue d'œil, par le système thésaurisant qui diminue la circulation.

Le roi n'a rien dit absolument à l'ambassadeur Sieyès, pendant son long séjour, que ces mots: «Avez-vous aussi chez vous le trainage?» — Je n'entends point, sire. — «Avez-vous aussi le trainage?» — Ah, si l'on va aussi en traînaux. . . J'entends. . . — Les courtisans, voyant que le roi ne parloit point à Sieyès, ne lui ont rien dit non plus. C'est réellement une ambassade taciturne.

ALLEMAGNE.

Stuttgart, 9 nivôse. M. le général comte de Meerfeldt a adressé, au nom de S. A. R. l'archiduc Charles, une proclamation aux habitans de la Forêt Noire. Il leur annonce que S. A. a pris leur armement sous sa protection, et lui attribue formellement la dénomination de *milices provinciales*, de sorte que tous les individus qui en font partie jouiront de tous les droits de la guerre et de toutes les prérogatives qui en dérivent; qu'enfin ces milices seront traitées en tous points sur le pied de guerre.

On publia le 30 frimaire, à Inspruck, un article officiel ainsi conçu :

«D'après les rapports qui sont parvenus qu'il n'existe point d'armistice, et comme l'on reçoit de tous côtés l'avis officiel que l'ennemi fait sur différens points voisins du Tirol des mouvemens qui sembleroient annoncer une attaque générale contre les troupes impériales qui se trouvent dans le Vor-Alberg, les Grisons et la Souabe; en conséquence, l'on est sur ses gardes ici, ainsi que dans les autres parties de la province; 200 arquebusiers se sont déjà portés dans l'Engadin et sur les frontières de ce côté: pareil nombre doit se réunir à eux dans trois jours, et ils seront suivis la semaine prochaine d'un troisième corps trois fois plus considérable. Ces arquebusiers seront soutenus, s'il est nécessaire, par les milices provinciales, qui ont été organisées sur le pied de troupes réglées au nombre de vingt mille hommes.»

Manheim, 10 nivôse. Suivant les lettres d'Ulm, il passe presque journellement par cette ville des détachemens de troupes destinés à compléter les régimens, et qui se rendent à l'armée de S. A. R.

ITALIE.

Rome, 22 décembre. Pour fournir aux besoins de cette cité, il arrive continuellement de Ripa-Grande des barques chargées de toutes sortes de comestibles, et spécialement du vin et des grains que notre libérateur, S. M. le roi de Naples, y fait transporter par terre, et qui proviennent de ses royaumes de Naples et de Sicile, afin de faire cesser l'indigence et la misère où a vécu jusqu'à ce jour un peuple qui ne cesse de bénir et de remercier publiquement ce monarque bienfaisant.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, 10 nivôse. A peine délivrés d'une incursion des anglais, nous commençons à en craindre une nouvelle; ils ont paru en force ces jours derniers sur les côtes de la Zélande, et ont même fait mine de tenter un débarquement. Les ordres les plus prompts ont été donnés à Flessingue d'armer sur-le-champ tous les bâtimens disponibles qui se trouvent dans ce port, pour préserver les côtes: on y a fait passer aussi par terre une nombreuse artillerie, et l'on espère avant peu que ces bonnes dispositions pourront nous mettre à l'abri de toute crainte à cet égard.

Il y a eu des changemens dans les positions du corps du général Starray, chargé du commandement des troupes autrichiennes entre le Necker et le Mein, ou de l'aile droite de la grande armée autrichienne de l'archiduc Charles. Starray a établi son quartier général à Heidelberg, pour être au centre des troupes confiées à son commandement. Son avant-garde, commandée par le prince de Hohenlohe, promu dernièrement au grade de lieutenant-général, occupe le district entre Wiloch et Lorsch : le prince a fixé son quartier général à Schweizingein. Mannheim, dont le peu de fortifications est entièrement rasé, n'est plus occupé que par des troupes légères. La droite de Starray, composée de troupes anstro-mayençaises et de paysans armés, est postée sur le Mein, entre Miltinberg et Höchst, et fait fréquemment des incursions dans le pays situé entre la Lahn et le Mein. Sa gauche tient la ligne de Philisbourg à Bruchsal. Toutes les troupes sont mises en cantonnement et ne paroissent pas devoir entreprendre une opération de quelque conséquence avant le commencement du printemps prochain. L'archiduc est toujours tranquille à Doneschingen. Le centre de son armée s'étend de Willingen jusqu'aux bords du lac de Constance vers Lindau ; il se trouve également en quartier d'hiver. L'aile gauche de son armée est également entrée en quartier d'hiver sur la ligne depuis Lindau jusqu'à Coiro et Disentis : elle est commandée par le général Nauendoiff.

Six bataillons d'infanterie de ligne venant de la Hongrie, sept à huit mille recrues et un grand nombre de chevaux de remonte, ont joint l'armée du prince Charles. Le régiment des cuirassiers de Mélas, celui d'infanterie de Wenceslas Colloredo, ainsi que divers autres corps de troupes de la garnison de Vienne sont attendus en Bavière pour le commencement de pluviôse. Beaucoup d'officiers du génie et quelques compagnies de canoniers et de bombardiers, se rendent en poste de l'Autriche à l'armée de l'archiduc Charles. Ce prince a organisé la levée en masse dans le Brisgaw, sur le pied des bataillons autrichiens ; chaque compagnie de milice a une musique militaire ; les officiers portent l'épée et reçoivent les mêmes rations que les officiers impériaux. Les miliciens ont une paie et des rations lorsqu'ils sont en activité. Les habitans du Vorarlberg, de l'Autriche antérieure, de la Souabe et de la Franconie, seront organisés successivement de la même manière.

PARIS, 19 nivôse.

— *L'Ami de la Paix*, qui a les entrailles tout-à-fait affectueuses pour les théophilantropes, nous apprend qu'ils se disposent à donner à leur culte un éclat capable d'éclipser la religion catholique, à laquelle des politiques imprudens s'avisent d'accorder quelque liberté. Ils cherchent, dit-on, un prédicateur pour le carême. Si *L'Ami de la Paix* ne se trompe pas, ce prédicateur ne peut avoir pour mission que de déclamer contre toute espèce d'abstinence, et par conséquent d'inviter les prosélytes à prolonger pendant ces quarante jours les saintes joies du carnaval. Les ministres de ce culte de mascarades, dont la nature est l'oracle, ne manqueront pas une aussi belle occasion à l'entrée du printemps, d'inviter leurs disciples aux plaisirs de la nature ; et par cela même que les prêtres s'avisent de prêcher le carême dès le carnaval, les théophilantropes feront prêcher le carnaval en carême. On a proposé à Poultier de remplir cette station de prédicateur ; mais il ne le peut, parce que

la grande réputation d'arlequin qu'il s'est faite chez Nicolet, lui a valu pour cette année une mission plus lucrative et non moins joyeuse. C'est grand dommage assurément, car il eut fait *flores*, à en juger par son premier discours, qu'il avoit déjà tracé, et dans lequel il exprimoit avec une philanthropie attendrissante combien il est nécessaire pour consolider la liberté des cultes, 1^o. d'arrêter les prêtres, 2^o. d'incarcérer les prêtres, 3^o. de déporter les prêtres. On peut juger par cet échantillon, de l'importance de ses autres discours. Au défaut de Poultier, on s'est adressé à l'abbé d'Amalric, qui n'a pu se charger de la station, parce qu'il ne peut rien au-delà des sermons d'un certain père dominicain, qui n'a rien fait pour les théophilantropes. Cependant il se chargera volontiers du discours sur le mariage, attendu que son épouse et Dorat-Cubières lui fourniront les moyens de traiter ce sujet avec autant de goût que d'intelligence.

— L'administration municipale du canton de Mirambeau et le commissaire du gouvernement près d'elles, ont écrit en ces termes, le 6 nivôse, au citoyen Bonaparte, ex-général :

» Votre nom étoit attaché à la nouvelle constitution. Elle a été acceptée ici à l'unanimité. Nous vous saluons avec respect, premier consul de la république française ».

Sur quoi le journal officiel remarque sans flagorne, comme on le voit, que « ce n'est guères que depuis la révolution que l'on peut trouver dans un village écarté, au fond d'un département très-éloigné de la capitale, des municipaux capables d'écrire avec goût, avec mesure, au premier magistrat de la nation. »

— Le citoyen Bénézech est chargé, par le conseil d'état, dont il est membre, de préparer le travail relatif à la nouvelle division territoriale ; bientôt le résultat de ses veilles sera soumis à la discussion de ses collègues, pour être ensuite mis sous les yeux des consuls et présenté au corps législatif.

— On dit que le ministère de la police sera supprimé ; c'est un conseiller d'état qui sera chargé de la police de Paris ; la police de l'intérieur retournera au ministre de l'intérieur. Fouché est désigné pour une ambassade.

— Le journal officiel donne une lettre de Francfort véhémentement soupçonnée d'avoir été fabriquée à Paris ; parce qu'elle n'est dans aucune gazette allemande ; parce que la plupart des faits qu'elle allègue sont démentis par elles, parce qu'enfin ces faits supposés tendent à justifier l'exception qui repousse Pichegru et Willot, lorsque le gouvernement permet aux autres trucidés de rentrer en France. Il est dit dans ce journal, que ces deux ex-généraux sont dans les environs d'Augsbourg ; que Pichegru, qui y passera l'hiver, est en rapports actuels et fréquens avec l'ancien commandant de Lyon, dont le neveu (que Collot-d'Herbois et compagnie firent fusiller en cette ville) ne quitte jamais Pichegru ; qu'on expédie souvent des couriers à cet ex-général pour le consulter ; qu'il est question de lui donner un commandement en chef de dix mille hommes. Cette lettre dit encore que le prince de Condé, qui n'a jamais rien laissé transpirer de ses mécontentemens en aucune occasion, a dit en celle-ci, comme un écolier bien étourdi, « qu'il n'en-tendoit rien à la conduite des deux cours impériales ; » qu'il n'avoit d'espoir que sur le voyage de Suwarow à Vienne (où Suwarow ne devoit pas aller) ». L'auteur de cette lettre ne peut qu'être un ennemi personnel de Willot et de Pichegru ; il outrage à-la-fois, d'une manière clandestine, le malheur et la vérité.

— L'abbé de la Clef se fait écrire la lettre suivante par les administrateurs municipaux de Pontivy, en date du 5 :

« Citoyen, votre estimable journal, dont nous donnons lecture publique chaque courrier, vient de nous faire connaître la lettre du général en chef de l'armée d'Angleterre, en date du 21 frimaire, écrite d'Angers. Nous y avons lu avec grande surprise, « que tout ce qu'on a publié d'un débarquement anglais est ou exagéré ou faux. » Eh bien ! citoyens, vous pouvez persister à annoncer comme vrai, comme notoire, que ce débarquement s'est effectué sans résistance, qu'il a livré aux rebelles des armes, des munitions en abondance, des canons, des obus ; qu'il a jeté sur nos côtes tout ce qu'il y avoit d'émigrés en Angleterre, ou à peu près ; que les chouans sont loin de se cacher, qu'ils sont établis dans différens cantonnemens ruraux, même à la Roche-Sauveur, à Musillac ; que la république reçoit dans nos contrées tant d'humiliations, que nous écrivîmes nous-même, le 19 frimaire, au ministre de la police, qu'avant peu nos départemens ne seroient plus qu'à conquérir. Jugez, citoyens, de l'étonnement de notre audience, à la lecture de votre n^o. 1063 ! Nous sommes ici à dix lieues de la côte du Morbihan, et nous n'ignorons pas ce qui s'y passe : les chouans en sont les maîtres absolus. Voilà la vérité, citoyens ; vous l'aimez tant, vous montrez tant d'impartialité dans la rédaction de vos feuilles, que nous nous faisons un vrai plaisir de vous débâbler.

Le quartier-général qui étoit à Pontivy part pour se porter à Rennes. -- Salut et fraternité. Suivent les signat.

VARIÉTÉS.

MARMONTEL et DAUBENTON ne sont plus. La mort les a frappés du même coup, le même jour, et presque au même âge, l'un dans ce temple des arts qu'il avoit embellis, l'autre sous le toit du pauvre où l'infortune l'avoit contraint de chercher un asyle. Le goût perd dans le premier un de ses plus fermes soutiens, la nature regrette dans le second son plus fidèle interprète, et dans l'un et dans l'autre la vertu pleure un défenseur et un ami.

DAUBENTON rappelle un illustre mort auquel sa gloire s'allie. Buffon, DAUBENTON, ces noms vivront aussi long-tems qu'il y aura des arts parmi les hommes. Ils ont élevé en commun un édifice immortel : chacun d'eux avoit pris la tâche qui convenoit à son génie, et tous les deux l'ont remplie avec un égal succès. Si Buffon possède éminemment le talent de peindre, DAUBENTON a le rare mérite de bien observer. L'un charme, l'autre instruit. Le premier sait nous intéresser même à des chûnes brillantes ; le second ne s'écarte jamais de l'expérience et de la raison. Buffon peint la nature aimable et belle ; DAUBENTON nous l'a représentée sous ses véritables traits. L'un a pour but d'amuser ses lecteurs, l'autre écrit pour ceux qui réfléchissent et qui pensent. DAUBENTON sembloit être plus particulièrement appelé à dessiner, Buffon à colorier le tableau de la nature. Tous les deux auroient été parfaits ; si chacun d'eux avoit ajouté à son propre fonds le mérite de l'autre. De la réunion de leurs talents seroit résulté le plus rare assemblage de la raison et de l'imagination. Enfin, la postérité dira peut-être que si Buffon a écrit le roman de la nature, DAUBENTON seul en a tracé l'histoire.

MARMONTEL est depuis long-tems placé dans le rang de ces hommes à qui la littérature en France est redevable de sa gloire. Formé à l'école de Voltaire et du sage Vauvenargues, il nous retrace dans ses écrits la douce philosophie de l'un et le goût épuré de l'autre. Il est sublime dans l'Épître aux poètes ; dans Didon il se montre le digne imita-

teur du chantre d'Énée ; la vie, la grace, le naturel, un coloris charmant règnent dans ses contes, qui sont à la fois la leçon et la peinture des mœurs. Les Incas sont le seul ouvrage qui en France puisse soutenir la comparaison avec le Télémaque. De si beaux modèles donnoient à MARMONTEL le droit de tracer, à l'exemple de Cicéron, la théorie de l'art qu'il possédoit si bien. Ses *Elémens de Littérature* sont en ce genre le livre le mieux fait qui soit dans aucune langue.

Les fruits de sa vieillesse sont encore inconnus. L'on admirera quelque jour deux traités en dialogue, et digne de Platon, dans lesquels les plus importantes questions de la morale et de la politique sont développées avec cette éloquence entraînant, cette raison victorieuse devant lesquelles s'évanouit la fausse lueur du sophisme ; traités qui intéresseront d'autant plus qu'ils ont fait, quelques instans, l'unique consolation d'une auguste victime. Il a laissé des *mémoires sur sa vie*, qui peuvent être regardés comme une galerie où viennent se ranger les portraits des hommes célèbres dont il a été l'ami, le contemporain ou l'émule. Il met son lecteur dans l'intimité des gens de lettres ; on vit avec eux ; on est initié dans les intrigues de ces hommes qui ont si puissamment influé sur le sort de la civilisation en Europe. On suit dès sa naissance, les progrès de cette philophie qui d'abord caressante et douce, ensuite orgueilleuse et vaine, a fini par marcher avec audace sur la tête des rois ; ambitieuse hypocrite, qui disoit dans son cœur, comme le plus insensé des tyrans : « J'embrasse mon rival mais c'est pour l'étouffer ».

Si l'amour de la gloire engagea MARMONTEL à rendre hommage, dans Bélisaire, à cette cruelle idole qui dispensoit les réputations à son gré, c'est une erreur de sa jeunesse que toute sa vie a été employée à réparer. Il a le mérite rare parmi les écrivains d'avoir toujours respecté les mœurs ; il a poussé même l'attention si loin à cet égard qu'il n'a jamais voulu donner au public un poème intitulé *la Neuvaine*, autre ouvrage de sa jeunesse, dans lequel la beauté de la fiction, la richesse du coloris, font pardonner le bainage trop licencieux. Les dieux de la fable sont les héros dont le poète a chanté les mœurs. Quoique le vice, placé dans une sphère si éloignée de la nôtre, eût perdu une partie de son danger, cependant MARMONTEL conçut un si vil regret d'avoir composé cet ouvrage, qu'il fallut soustraire le manuscrit à ses recherches, pour le sauver des flammes auxquelles l'avoit condamné son auteur.

C'est dans la solidité de ces principes que MARMONTEL a puisé la résistance qu'il a constamment opposée aux innovations dangereuses : il est glorieux pour lui d'avoir su se préserver de l'épidémie révolutionnaire. Lorsque l'histoire retracera les écarts de nos littérateurs, elle prononcera son nom avec le respect que l'on doit aux talens relevés par la probité. Dès le commencement de nos désastres, MARMONTEL fit entendre les accents de la sagesse et de la justice ; mais sa voix se perdit au milieu des vociférations des agitateurs. Étonné de nos premiers attentats, voyant tous ses amis enrôlés sous les drapeaux du fanatisme révolutionnaire, il va loin de la capitale gémir sur les calamités de son pays. Une petite chaumière, la demeure d'un laboureur, située au pied d'une coline et sur les bords de la Seine, est l'asyle que choisit cet ami des muses. C'est là que l'on a vu le chantre des Incas, le secrétaire de l'académie française, le respectable MARMONTEL, pauvre, oublié de ses contemporains, partager son tems entre l'étude et l'éducation de ses enfans ; c'est à leur utilité qu'ont été consacrés les derniers fruits de ses veilles. Une grammaire,

une métaphysique, un traité de morale, que le meilleur des pères et le plus distingué des littérateurs a composé pour ses enfans, sont trois chef-d'œuvres de sentiment, de raison et de goût.

En l'an 5, lorsque la France se réveillant de sa léthargie, voulut enfin mettre des hommes honnêtes à la tête de ses affaires, MARMONTEL fut nommé par acclamation représentant du département de l'Eure. Il accepta avec dévouement cette honorable et pénible mission. On se rappelle encore le discours touchant et noble qu'il prononça dans l'assemblée électorale de la ville d'Evreux, et la réponse que ce vieillard presque octogénaire faisoit à ceux qui redoutoient pour lui un fardeau pesant : « *Le courage est dans le cœur, disoit-il, et le cœur ne vieillit jamais.* »

Au 18 fructidor, journée si fatale à la France, sa fermeté électrisoit les plus timides. Il ne dut qu'au hasard le plus inattendu, le bonheur d'échapper aux soldats, qui arrêtoient ses malheureux collègues. Il retourna dans son premier asyle, où la mort l'a enlevé à son épouse, à ses enfans, aux lettres et à l'amitié. Du moins il est mort avec la consolation d'avoir vu l'aurore d'un plus beau jour. La postérité dira qu'il a vécu sans tache et sans remords.

CONSULAT.

Proclamation à l'armée de l'Ouest, du 15 nivose.

Soldats, le gouvernement a pris les mesures pour éclairer les habitans égarés des départemens de l'Ouest; avant de prononcer, il les a entendus. Il a fait droit à leurs griefs, parce qu'ils étoient raisonnables. La masse des bons habitans a posé les armes. Il ne reste plus que des brigands, des émigrés, des stipendiés de l'Angleterre.

Des français stipendiés de l'Angleterre ! ce ne peut être que des hommes sans aveu, sans cœur et sans honneur. Marchez contre eux; vous ne serez pas appelés à déployer une grande valeur.

L'armée est composée de plus de 60 mille braves : que j'apprenne bientôt que les chefs des rebelles ont vécu. Que les généraux donnent l'exemple de l'activité ! La gloire ne s'acquiert que par les fatigues, et si l'on pouvoit l'acquérir en tenant son quartier-général dans les grandes villes, ou en restant dans de bonnes casernes, qui n'en auroit pas ?

Soldats, quel que soit le rang que vous occupiez dans l'armée, la reconnaissance de la nation vous attend. Pour en être dignes, il faut braver l'intempérie des saisons, les glaces, les neiges, le froid excessif des nuits, surprendre vos ennemis à la pointe du jour, et exterminer ces misérables, le déshonneur du nom français.

Faites une campagne courte et bonne. Soyez inexorables pour les brigands; mais observez une discipline sévère.

Signé BONAPARTE.

Arrêté du 9 nivose an 8.

Les consuls de la république, sur les plaintes qui leur ont été portées d'une invasion faite par des soldats français, dans la ville prussienne d'Huisen et des villages en dépendans, qui ne sont point compris dans l'occupation militaire, stipulée par le traité de Bâle, arrêtent 1°. que le commandant de la 26e. division donnera sur-le-champ des ordres pour qu'il soit fait une information prompte et sévère du fait de l'invasion de la ville d'Huisen et de son territoire; et 2°. que s'il est constaté que des soldats français sont entrés dans un pays occupé par des troupes prussiennes, sans l'aveu du commandant, et qu'ils n'aient été empêchés de commettre des désordres que par les efforts de la garnison, l'officier commandant cette expédition, et

(4)

celui qui en aura donné l'ordre, seront sur-le-champ arrêtés et traduits devant un conseil de guerre.

Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera pas imprimé.

Signé BONAPARTE.

TRIBUNAT.

Séance du 18 nivose.

On reprend la discussion sur le rachat des rentes dues à la république. Légier en combat le projet que le gouvernement a proposé; mais Bailleul, intrépide défenseur du pouvoir, affirme que le projet lui paroît avantageux et pour les citoyens et pour le trésor public; et il prouve cela avec la même facilité qu'il a prouvé jadis tant d'autres choses. La discussion est fermée: le projet mis aux voix par assis et levé est adopté. Chabot-Latour rappelle que, par un arrêté du tribunal, déjà tombé en désuétude, nul projet ne doit être adopté ou rejeté que par la voie du scrutin. Mais Gillet et Girardin ne veulent pas que l'arrêté soit exécuté dans cette occasion; ils craignent d'ailleurs que les appels nominaux n'absorbent trop de temps. Cette observation sera discutée, et pourra bien consolider la méthode facile de l'assis et levé. En attendant l'on va aux voix, comme le vouloit Chabot-Latour; et il se trouve que sur 73 votans, 70 sont pour l'adoption du projet et 7 contre. La séance publique est levée; et les tribuns restent enfermés pour leurs affaires de famille.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 18 nivose.

Le tribunal qui a adhéré à deux projets de lois, fait demander quand on pourra entendre ses orateurs: demain. On convient que le mode pour adopter ou rejeter les lois, consistera dans cette formule: « Le corps législatif, » formé au nombre prescrit par l'article 70 de la constitution, lecture faite du projet de loi présenté par le gouvernement, le.... communiqué au tribunal, le.... » et avoir entendu les orateurs du gouvernement et du tribunal, décrète ou rejette ce qui suit: »

Bourse du 19 nivose.

Rent. pr. 11 f. c.	Bon 114. 9 f. 50 c.
Tiers con. 19 f. 13 c.	Bons d'arrérage 93 f. c.
Bons 273 1 fr. 1 c.	B. pour l'an 8. 66 f. 50 c.
B. 374. 0 f.	
Amsterdam.	Gènes. 4 f. 50 c.
Cour. 56 778 57 778	Livourne.
Hambourg. . . 192 . . . 190 1	Bâle 374 p. 1 374 p.
Madrid. 7 f. 12 c.	Lausanne.
Cadix 7 f. 12 c.	
Lyon. pair 25 j.	Bordeaux. 112 pert. à v.
Marseille. pair 20 j.	Montpellier pair. 25 j.

Spectacles du 20 nivose.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE ET DES ARTS. La Caravane du Caïre.
 THEATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE. Charles IX, le Mercure Galant.
 FEYDEAU. Le Collatéral, com., Roméo et Juliette, opéra.
 OPERA-COMIQUE. Ariodant, Arnill.
 MONTANSIER-VARIETES. Pourceaugnac; les Fausses Consultations; Jérôme pointu; Boniface et sa famille.
 JEUNES-ARTISTES. La Bossomanie; Emélie; Arlequin Buraliste.
 THEATRE DES DELASSEMENTS. La prem. rep. d'Espérez et vous serez heureux; la Ruse diabolique; le Sculpteur amoureux de son modèle.